

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE BELGIQUE

Bruxelles,

6 juil 1904

N°

4998/14

OBJET :

6

A

M. Tandeukenel

Krekelberg

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'État, d'un tableau

qui fait l'objet de votre lettre du 25 août écoulé.

Cet ouvrage que nous tenons, Monsieur, à votre disposition, pourra être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du

Musée, n° 9, contre la remise d'un récépissé. *de joint*  
*humblement revêtu de votre signature*

Veillez agréer, M. *royaux*, l'assurance de notre considération distinguée.

ANNEXE

Expédié le

NOTES :

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

## RECÉPISSÉ

Je reconnais avoir repris possession de ..... *1* ouvrage..... soumis à  
l'examen de la Commission Directrice des Musées royaux de Peinture et de  
Sculpture de Belgique, et faisant l'objet de sa communication n° *4008/114* en  
date du *6 Septembre 1904*.....

Bruxelles, le .....

*Septembre 1904.*

*J. Vander Heerd*

Bruselles le 25 Août 1904



Messieurs

J'ai l'honneur de vous  
soumettre un tableau peint  
par Verulot de Maline  
Mon tableau historique que  
je voudrais vendre au musée  
le prix est de 800 francs  
Vous serez instructeur au dus  
du tableau la provenance du  
tableau

Recevez Monsieur mes  
salutations empreintes

Jean Van den Heuvel  
graveur sur métaux  
rue de l'église 43  
Koelbelberg

Brasserie DECLOU

Bruxelles, le

SPÉCIALITÉ DE  
LAMBIC, FARO & FARO SEC

16, RUE DU FOSSÉ AUX LOUPS  
BRUXELLES

Téléphone 4546

4998/104



Monsieur

Veuillez remettre à Monsieur  
Martin Desfort le Tableau  
ou le montant de l'achat pour le Tableau  
joint par Verbaet de Indlines

Jean Vandenberghe

Rue de l'église. 43.

Hoehelberg  
leg - Bruxelles.